

Mardi 12 Juillet 2022

**Communiqué de Mgr Jean-Luc Garin, évêque du diocèse de Saint-Claude
aux catholiques du Jura**

--

**Au terme d'un discernement, Patrick Gorce a pris la décision de ne plus
exercer son ministère de prêtre**

Chers amis,

Le 2 décembre 2021, Patrick Gorce nous révélait qu'il faisait partie des victimes d'agressions sexuelles commises sur mineurs dans l'Église catholique. Cette révélation nous a bouleversés. En tant qu'évêque du diocèse, j'ai adressé un signalement au procureur de la République. Patrick Gorce a fait le choix, à l'époque, de démissionner de sa charge de curé doyen de Morez à compter du 2 janvier 2022.

Au terme d'un temps de discernement, Patrick Gorce a pris la décision de ne plus exercer son ministère de prêtre et m'a demandé d'initier la procédure auprès du Saint-Siège pour qu'il retrouve l'état laïc.

Patrick Gorce a écrit au pape François en ce sens.

Il n'est plus dépendant matériellement du diocèse de Saint-Claude ni sous l'autorité de l'évêque pour les décisions qu'il va prendre désormais en vue d'une nouvelle orientation.

Même si cette décision est douloureuse nous la respectons et nous continuons d'accompagner Patrick de nos prières fraternelles.

+ Jean-Luc GARIN
Évêque de Saint-Claude

